

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 5 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) 20 millions d'euros d'économies
- 2) Victoire Corse...
- 3) Que veulent-ils
- 4) Les NULS de l'Assemblée Nationale
- 5) Ils votent sans réfléchir
- 6) Il a "craché aux visages" de ses copains
- 7) Il se plaint de devoir...
- 8) François va revenir...
- 9) Alimentation générale...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Les mesures pour réduire les dépenses chez France Télévisions se précisent



Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions, présentera son plan le 21 décembre. (Crédits : Reuters)

Révéle par le JDD, le plan d'économies de France Télévisions comprend un ensemble de mesures qui touchent les moyens et les effectifs, avec la suppression de 180 postes, mais aussi la remise à plat des droits de diffusion et des contrats de production. L'objectif est de réduire les dépenses de 50 millions d'euros.

Des économies tous azimuts à France Télévisions: la présidente Delphine Ernotte présentera le 21 décembre au conseil d'administration du groupe un vaste plan de réduction des dépenses d'environ 50 millions d'euros, passant notamment par la suppression de 180 postes à la faveur de départs à la retraite.

Masse salariale, moyens pour l'information, droits sportifs, contrats de production, immobilier: les grandes lignes du plan, révélées par Le Journal du Dimanche (JDD), ont été confirmées à l'AFP par le groupe public.

Vaste chantier

Priée par le gouvernement de faire 50 millions d'euros d'économies en 2018 par rapport à 2017, Delphine Ernotte y travaille depuis plusieurs mois. "C'est un vaste chantier. Nous sommes encore au travail. Nous étudions encore des options sur lesquelles il reste des arbitrages à rendre", souligne le groupe.

Fin novembre, les journalistes de France Télévisions étaient montés au créneau pour protester contre la perspective d'une réduction de la fréquence de diffusion des magazines d'information "Envoyé spécial" et "Complément d'enquête" sur France 2.

Malgré la décision de la direction de maintenir cette diffusion inchangée, les journalistes continuent d'envisager un vote sur une motion de défiance courant décembre.

Réduction d'effectif chez "Envoyé spécial" et "Complément d'enquête"

Concernant l'information, sujet très sensible, la nouvelle version du plan de Delphine Ernotte prévoit la suppression de 30 postes au total dans le groupe, dont trois sur les deux magazines "Envoyé spécial" et "Complément d'enquête", a confirmé France Télévisions.

Selon le JDD, l'effort sur l'information, qui passe aussi par la réduction des frais de reportage et du nombre de pigistes, représenterait 5 millions d'euros, soit une baisse de 2% du budget de l'information du groupe qui est de 250 millions d'euros actuellement. Plus globalement, la direction prévoit de supprimer 180 postes sur l'ensemble du groupe public, qui compte 9.840 postes équivalent temps plein (ETP).

Un départ à la retraite sur deux non remplacé

"Il n'y aura aucune suppression de poste "sèche", assure France Télévisions qui entend maintenir le principe du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Cela devrait générer 20 millions d'euros d'économies, selon le JDD.

Le sport sera aussi sérieusement mis à contribution, avec une baisse programmée de 7 à 8% de son budget (d'un montant de 230 millions d'euros).

Selon le JDD, le groupe public "n'écarte pas l'hypothèse de renoncer tout simplement aux JO de 2024", qui auront lieu à Paris, car le groupe américain Discovery, propriétaire des droits de retransmission pour l'Europe, entend clairement faire monter les enchères.

"Nous ne voulons pas renoncer aux JO, mais sans budget et sans visibilité sur l'audiovisuel public à moyen terme, nous ne pouvons pas envisager une quelconque proposition financière sur ces droits", a précisé à l'AFP France Télévisions. Le groupe pourrait renoncer à certaines exclusivités. Il tient à garder le Tour de France cycliste et le tournoi de tennis de Roland-Garros, mais n'exclut pas de lâcher des droits sur le football (Coupe de France, Coupe de la Ligue), selon le JDD.

Des cessions d'immeubles mises à l'étude

Dans sa chasse aux économies, la direction compte également remettre à plat les contrats de production (350 millions d'euros par an) des émissions de jeux, talk-shows et divertissements. Le groupe va renégocier avec ses partenaires ses contrats techniques, notamment sur la diffusion de ses programmes. Par ailleurs, France Télévisions, qui deviendra propriétaire de son siège en 2023, envisage de céder deux autres immeubles à Paris et Boulogne-Billancourt.

Simultanément, le gouvernement réfléchit à une réforme de grande ampleur de tout l'audiovisuel public, selon un document de travail provisoire, et non validé, qui avait fuité à la mi-novembre. La création d'une holding qui regrouperait les sociétés du secteur est envisagée.

Parmi les pistes possibles sont évoquées un "rapprochement" des réseaux de France 3 et de France Bleu, la fermeture des bureaux régionaux de France 2, l'"arrêt de France Ô" ou encore la fin d'une diffusion hertzienne de France 4.

Selon Le Figaro de samedi, Olivier Courson, le conseiller audiovisuel à Matignon, présentera "une ébauche de feuille de route" aux patrons de l'audiovisuel public à la mi-décembre.



II) Corse : Mélenchon se réjouit de la victoire des nationalistes et de l'échec des communistes

Par Charles Sapin

Le leader de la France insoumise a félicité la liste arrivée en tête de l'élection territoriale en Corse dimanche soir. Une joie qui s'explique davantage par la cinglante défaite de la République en marche et du Parti communiste.

Les ennemis de mes ennemis sont mes amis. Jean-Luc Mélenchon a vérifié le vieil adage dimanche soir. Sur Twitter, le chef de file de la France insoumise, n'a pas hésité à se féliciter de la large victoire emportée par les nationalistes corses lors du premier tour des élections territoriales. «En Corse, le dédagisme c'est Simeoni. Bravo! Macron sévèrement puni. Le FN ridiculisé. L'usurpation d'identité et la tambouille du PCF ont été durement sanctionnées», a-t-il cinglé.

Un cri de joie pour le moins étonnant venant d'un républicain convaincu, n'ayant jamais montré de sympathie à l'égard de mouvements autonomistes ou indépendantistes quels qu'ils soient. Plus que la percée de Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni, c'est surtout les faibles scores de la République en marche comme la claque essuyée par le Parti communiste qui justifie l'euphorie de l'ancien candidat à la présidentielle.



Jean-Luc Mélenchon@JLMelenchon
En #Corse, le dédagisme c'est Simeoni. Bravo ! Macron sévèrement puni. Le FN ridiculisé. L'usurpation d'identité et la tambouille du PCF ont été durement sanctionnées. #territoriales2017

Mais le leader de la France insoumise se réjouit également du faible score de la liste PCF. «En Corse, le PCF a intitulé sa liste «Corse insoumise» en dépit de nos démentis. Ils sont éliminés. Avis aux amateurs d'usurpation d'identité...», a-t-il tweeté. Contre toute alliance avec d'autres forces de gauche - qu'il assimile à de la «tambouille» ou de la «combine» - Jean-Luc Mélenchon avait dès le mois de septembre désavoué une partie de ses militants de l'île de beauté, ayant fait le choix de faire liste commune avec le PCF. «Cette pauvre tambouille tourne le dos à toutes les grandes questions qui se posent en Corse à partir du vote des législatives. J'admets que le PCF et ses alliés fassent leur liste. C'est bien leur droit le plus strict. Mais pourquoi vouloir faire croire que La France insoumise en est partie prenante?», dénonçait-il en novembre sur son blog.



Jean-Luc Mélenchon@JLMelenchon
Des insoumis ont engagé 1 liste ac le PCF en Corse sans prendre aucun avis. Je ne soutiens pas cette initiative et condamne cette tambouille.

«Les résultats en Corse démontrent une nouvelle fois que les méthodes de l'ancienne gauche ne peuvent répondre aux aspirations populaires. Les magouilleurs et les usurpateurs n'ont pas d'avenir», taclait quant à lui le directeur des campagnes de la France insoumise, Manuel Bompard. Invité sur le plateau de LCI ce lundi matin, le député Alexis Corbière tempère cependant ce soutien de circonstance aux

nationalistes Corses: «C'est un phénomène politique qu'il faut observer. C'est des indépendantistes plus que des autonomistes (...) Ca ne veut pas dire qu'on est totalement d'accord avec ça, mais il faut l'observer, pas avec condescendance ni arrogance.» Les communistes ont quant à eux réagi par la voix de leur porte parole, Olivier Dartigolles: «La victoire annoncée des nationalistes est confirmée. Aucun élu de gauche dans la future Assemblée dans un territoire miné par les souffrances sociales et les inégalités. Qui, à gauche, peut trouver cela formidable?»



Olivier Dartigolles @Dartigolles
Abstention massive en #corse . La victoire annoncée des nationalistes est confirmée. Aucun élu de gauche dans la future Assemblée dans un territoire miné par les souffrances sociales et les inégalités. Qui, à gauche, peut trouver cela formidable ? Les forces qui ont œuvré au 1/2



Charles Sapin
Journaliste

LE FIGARO.fr

III) Après leur victoire électorale, que veulent les nationalistes corses?



Gilles Simeoni, au centre, célèbre la victoire de son parti autonomiste (Pascal Pochard-Casabianca/AFP)

Par
Service Actu

Arrivés en tête du premier tour des élections territoriales, dimanche, les nationalistes de "Pé a Corsica" (Pour la Corse) réclament un statut d'autonomie pour la Corse. Un sursaut pour une île paupérisée où près de 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté ?

Les Corses ont voté ce dimanche 3 décembre pour le premier tour de l'élection de la toute nouvelle Collectivité territoriale. Cette future instance, qui prendra place le 1er janvier 2018, fusionne la région et les deux départements de l'île. L'élection a vu le triomphe de la liste "Pé a Corsica" (Pour

la Corse) avec 45,36% des voix, malgré une abstention record: un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes. Le parti Pé a Corsica, qui se dit autonomiste mais pas indépendantiste, est né à l'occasion des élections territoriales de 2015 en réunissant les partis politiques nationalistes corses Femu a Corsica (FC) et Corsica Libera (CL). Il est dirigé par Gilles Simeoni, également président du Conseil exécutif de Corse depuis 2015.

“Un véritable raz de marée démocratique”

Rencontre avec Jean Janin aka Cézaire, fondateur et directeur artistique du label Roche Musique.

Pour cet ancien maire de Bastia, ce score est “un véritable raz de marée démocratique, qui vient confirmer et amplifier ce qui s'est passé en décembre 2015 avec la victoire des nationalistes”. “Nous voulons la paix, nous voulons la démocratie, nous voulons construire une île émancipée. A Paris de faire sa part de chemin pour qu'ensemble nous élaborions une solution politique”, a-t-il continué. Ce succès lui permettra de dialoguer en position de force avec l'Etat français pour défendre les revendications de son parti.

“Préserver un lien historique entre peuple corse et sa terre”

Au premier chef, vient la reconnaissance de la langue corse comme langue officielle de l'île. Ce qui nécessite quand même la modification de la Constitution. Mais pour le leader, cela n'est certainement pas un obstacle insurmontable : “Elle a déjà été modifiée plusieurs fois ces dernières années. Si une Constitution ne permet pas de reconnaître un peuple, c'est à la Constitution de changer, pas au peuple de disparaître.”

La question de l'amnistie est également très importante : Siméoni, qui été l'avocat d'Yvan Colonna, condamné pour l'assassinat du préfet Claude Érignac demande l'amnistie pour les prisonniers politiques corses, y compris pour les crimes de sang.

Autre demande, la négociation d'un statut de “résident” “pour préserver un lien historique entre peuple corse et sa terre”. En particulier, cinq ans de résidence sur l'île seraient nécessaires pour acheter un bien immobilier.

19 % de la population sous le seuil de pauvreté

La Corse subit en effet, depuis dix ans, un véritable bouleversement démographique, avec l'installation de “continentaux” dans une île où le nombre de décès excède celui des naissances. Ce qui donne du poids aux nationalistes qui fustigent une “colonisation de peuplement” et dénoncent la “disparition programmée du peuple corse”.

La Corse connaît une précarisation croissante comme le montrait en 2015 une enquête de la collectivité territoriale : “19 % de la population insulaire vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 970 euros par mois contre 14% au niveau national.” Cette enquête révélait que 30 000 Corses vivent avec moins de 760 euros mensuels et, phénomène particulièrement inquiétant, un quart de la population des moins de 18 ans vit sous le seuil de pauvreté.

IV) Quand un porte-parole de LREM découvre en direct l'existence de la prime de Noël



Le député LREM Hervé Berville au micro de Jean-Jacques Bourdin le 4 décembre

Le porte-parole de LREM à l'Assemblée nationale, Hervé Berville, s'est trouvé en grande difficulté face au journaliste Jean-Jacques Bourdin qui lui posait une simple question sur la prime de Noël. Le député semblait ne jamais en avoir entendu parler.

C'est un moment de flottement particulièrement gênant qu'a dû vivre le député Hervé Berville ce 4 décembre au matin sur le plateau de RMC. Interrogé par Jean-Jacques Bourdin au sujet de la reconduction de la prime de Noël, le porte-parole de La République en marche (LREM) à l'Assemblée nationale n'en connaissait tout simplement pas l'existence.



AlertesInfos @AlertesInfos

VIDÉO - Moment de flottement ce matin qd le député & porte-parole de #LREM à l'Assemblée, Hervé #Berville, découvre en direct l'existence de la prime de Noël. Une aide minimum de 152€ versée avant Noël à 2,5 millions de Français en difficulté. (RMC)

«La prime de Noël ?», s'étonne le député des Côtes-d'Armor. «Oui, vous savez ce qu'est la prime de Noël ?», lui demande alors Jean-Jacques Bourdin. Après une légère hésitation, Hervé Berville tente une réponse, semblant visiblement croire qu'il s'agit d'une prime destinée aux élus : «Alors moi je n'ai pas de prime de Noël en tant que député.»

Le journaliste rappelle alors au député qu'il ne s'agit pas de lui mais des Français. «Peut-être que vous me donnez des informations...», bredouille Hervé Berville, qui semble désormais penser qu'il s'agit d'une nouvelle mesure dont il n'aurait pas pris connaissance. Jean-Jacques Bourdin lui explique alors que la prime de Noël est une aide exceptionnelle destinée aux familles les plus fragiles.

Hervé Berville, qui tente alors une ultime parade en assurant avoir mal compris la question qui lui était posée tout en martelant qu'il sait ce qu'est la prime de Noël, se trouve alors piégé lorsque Jean-Jacques Bourdin lui demande si celle-ci sera

reconduite. « Beh... Qui c'est qui fournit la prime de Noël ? », demande le député, qui s'enlise alors face à la perplexité du journaliste.

francais.rt.com

V) Les députés macronistes: une machine législative à l'identité politique incertaine

Par Loup Espargilière

Le groupe LREM à l'Assemblée est devenu en six mois un véritable rouleau compresseur législatif. Mais le rythme effréné des réformes imposées par l'exécutif a jusqu'alors empêché ses députés de se poser cette question toute simple : « Qui sommes-nous ? »

« Intense, exaltant, passionnant, exigeant », résume Hervé Berville, député de la République en marche, lorsqu'il se retourne sur ses six premiers mois passés à l'Assemblée nationale. En juin dernier, les défis étaient alors légion pour faire de la nouvelle majorité, attelage hétéroclite composé d'anciens du PS, de LR et de béotiens en politique, le rouleau compresseur législatif qu'il est aujourd'hui.

« L'enjeu, c'était d'essayer de créer une cohésion entre 313 députés sans histoire commune, si ce n'est un programme présidentiel », explique Gabriel Attal, élu dans les Hauts-de-Seine. En septembre, les députés avaient été rassemblés lors d'un séminaire façon « team-building », dont les modalités avaient suscité incompréhension chez certains élus et railleries sur les réseaux sociaux.

Gabriel Attal, venu du PS et passé par le cabinet de l'ancienne ministre de la santé Marisol Touraine, se félicite aujourd'hui de passer plus de temps avec les jeunes députés issus de la droite qu'avec les ex-socialistes.

Mais d'autres lignes de clivage se font jour : « Il y a peut-être une nuance [sic] entre ceux qui viennent de la société civile et les autres, dont je fais partie, dit un député issu de la gauche, qui souhaite rester anonyme. Ceux-ci craignent à chaque fois que l'on puisse avoir des réflexes de l'ancien monde, et nous sommes parfois agacés de leur côté chevalier blanc où tout ce qui s'est fait avant serait, par définition, sale. »

Joachim Son-Forget, député trentenaire des Français installés en Suisse et au Liechtenstein, quasi neuf en politique (il a été pendant deux ans secrétaire du Parti socialiste à Genève), a quant à lui « une aversion pour les apparatchiks politiques, très fermés sur eux-mêmes, sur la vie parisienne, voire sur un seul arrondissement, qui ne s'intéressent à rien d'autre qu'aux petits calculs du jour même, du lendemain et du

surlendemain ». Il considère toutefois que dans son groupe, dont il loue la bonne ambiance, « il y en a plutôt moins qu'ailleurs ».



Séance d'inauguration de la nouvelle législature à l'Assemblée nationale, en juin 2017. © Charles Platiau / Reuters

Réforme de l'ISF, CSG, code du travail, logement social... Depuis six mois, les réformes d'ampleur se succèdent à un rythme effréné. « Nous avons une feuille de route : le programme présidentiel. La réalisation de nos engagements est la chose primordiale », considère Marie Guévenoux, députée de l'Essonne et ancienne LR. « L'enjeu premier, c'est l'efficacité, indique Hervé Berville. Il fallait faire la démonstration que même si la plupart d'entre nous n'avaient pas d'expérience de député, on pouvait mettre en œuvre les mesures pour lesquelles les Français avaient voté. »

Le train des réformes avance à telle allure que « les députés n'ont pas le temps de s'intéresser à tous les sujets, ce n'est juste pas possible », ajoute-t-il. « Ce n'était pas une surprise, on savait qu'on devait le faire si on voulait engager toutes les réformes en même temps. Ça s'enchaîne : une annonce en chasse une autre. Après, il faut la mettre en œuvre, monter les groupes de travail, etc. » abonde le jeune député des Côtes-d'Armor, également porte-parole du groupe LREM. Il regarde son téléphone, qu'il ne quitte jamais longtemps des yeux : « Rien que ce soir : un, deux, trois... À 20 heures, en gros, j'ai quatre réunions quasiment en même temps. »

Joachim Son-Forget, « ventre à terre » depuis six mois, en viendrait presque à trouver le tempo un peu trop adagio : « Parfois, ça n'avance pas assez, il y a des lenteurs, la bureaucratie, des fonctionnements parfois archaïques [...]. On a reproché à ceux d'avant d'être trop lents, de ne pas avoir la volonté réelle de réformer. »

Si certains frôlent le burn out, d'autres ont plutôt souffert à titre individuel d'un manque d'intensité dans leur nouvelle fonction. « Beaucoup de députés venus de la société civile avaient des engagements personnels, professionnels, associatifs très forts et n'ont pas trouvé la même intensité à l'Assemblée nationale, raconte Gabriel Attal. La répartition des rôles (rapporteurs, chef de groupe, etc.) n'est pas faite pour autant de députés qui ont envie de travailler, surtout à l'ère du non-cumul. » Un député se souvient : « Il y en a qui s'ennuyaient et se demandaient : est-ce que je sers juste à lever le bras ? » Face au coup de mou qui saisit plusieurs de ses membres, le groupe LREM a récemment créé une cellule d'écoute baptisée Care, comme l'a rapporté L'Opinion.

Pour s'assurer du bon huilage de la machine à légiférer LREM, chaque commission permanente à l'Assemblée s'est dotée d'un whip, (fouet en français), emprunté à la culture politique anglo-saxonne. Chargé pour le compte de son parti de s'assurer de la discipline des membres de sa commission, il ou elle veille au bon respect des consignes de vote.

« Je ne suis pas très fouet ! s'amuse Gabriel Attal, whip de la commission des affaires culturelles. Ça a toujours existé, simplement, ça s'appelait autrefois "responsable" ou "chef de file" », indique-t-il. Son boulot, c'est d'animer le groupe de quarante députés LREM de sa commission, de mettre en place des groupes de travail thématiques, de répartir missions et rapports entre les uns et les autres, « peut-être le volet le plus ingrat », dit-il. Il fait également office d'interface entre les députés de la commission et le groupe dans son ensemble, ainsi qu'avec le gouvernement.

Si l'Assemblée nationale s'est fortement féminisée et compte désormais près de 40 % de femmes, elles manquent cruellement à cet article et ce n'est pas faute d'avoir essayé de les contacter. Ont été jointes, sans succès : Aina Kuric, députée de la Marne, Marion Lenne (Haute-Savoie), Liliana Tanguy (Finistère), Coralie Dubost (Hérault) et Amélie de Montchalin (Essonne).

« On est passé un peu vite aux travaux pratiques »

Afin d'éviter la cacophonie et d'avancer efficacement en commission, le groupe LREM a adopté un système centralisé de dépôt des amendements. Si un député veut apporter une modification à un projet ou à une proposition de loi, il doit d'abord l'envoyer à son groupe. Une réunion de « balayage » des amendements est ensuite organisée par le whip de la commission concernée par le texte, à laquelle sont conviés tous les députés intéressés. Les amendements sont alors étudiés les uns après les autres et il est décidé s'ils seront portés au nom du groupe ou pas. « Il n'y a pas de dépôt individuel », dit un député, qui ne souhaite pas être nommé.

« Ce n'est pas du tout une règle nouvelle. Ça a toujours été le cas dans tous les groupes. Ce n'est pas une raison suffisante pour dire que c'est bien », ajoute-t-il. Si certains élus jugent ce système assez peu démocratique, pour Hervé Berville en revanche, « le but, c'est d'être logique, cohérent et efficace. Pour lui donner de la force, il faut que l'amendement soit porté par tout le groupe, donc il faut convaincre le groupe ». « C'est normal qu'on veuille un peu de méthode, de coordination, sinon chacun ferait n'importe quoi pour se faire remarquer, commente Joachim Son-Forget. Le but, ce n'est pas que ce soit le bal des égos. » Par ailleurs, les députés ont l'interdiction, comme ce fut le cas pour la majorité précédente, de cosigner des amendements avec des membres de l'opposition.

Cette centralisation du dépôt des amendements n'a toutefois pas tout à fait réussi à éliminer les francs-tireurs. Si un député décide de passer outre l'avis de ses pairs et de faire cavalier seul une fois que le texte passe en séance dans l'hémicycle, rien ne l'en empêche. C'est le cas de Paul Molac, réélu député du Morbihan en 2017. Sous la législature précédente, il a appartenu au groupe écologiste, puis socialiste. Depuis juin dernier, avec ses 35 amendements déposés en son nom, cet électron libre a atteint un rythme de député d'opposition.

Les ministres concernés par un texte sont également consultés. Mais les députés LREM l'assurent, un désaccord du gouvernement n'entraîne pas le rejet systématique d'un amendement. Dans un bras de fer au sujet du budget du Centre national pour le développement du sport (CNDS), les députés avaient réussi à faire plier l'exécutif : « Le projet de loi de finances prévoyait une baisse de dotation du CNDS très forte, se rappelle un membre de la majorité. Il y a eu des amendements qui ont été portés, alors même que le gouvernement n'était

pas d'accord, pour revoir à la hausse le budget. On a porté nos amendements jusque dans l'hémicycle, on nous a demandé de les retirer, et en échange, ils ont annoncé qu'on apurait la dette du CNDS. »

En juillet, les députés avaient également réussi, contre l'avis du gouvernement, à faire interdire la rémunération des assistants parlementaires par les lobbies.

Au train où vont les choses, les députés auront achevé d'appliquer le programme présidentiel d'ici un an ou deux. Le calendrier ultra serré des réformes ne leur a pour l'heure pas laissé le temps de se doter d'une colonne vertébrale idéologique leur permettant de décider quelle sera la suite. « Une fois qu'on aura lancé l'ensemble des réformes, qu'est-ce qu'on fait derrière, qu'est-ce qui nous rassemble ? » se demande Gabriel Attal, qui souhaite que son mouvement se dote d'une « idéologie commune ».

Pour lui, « c'est le rôle de Christophe Castaner [le nouveau délégué général de LREM – ndlr], et il faut qu'il nous y associe. Des initiatives sont en préparation, des groupes de travail avec des personnalités qui ont contribué à l'écriture du programme, des experts, des députés, tout ça dans des groupes thématiques... », croit savoir le député. « Ça ne se décrète pas », estime Hervé Berville, qui juge le terme « idéologie » « un peu fort », préférant parler d'« armature intellectuelle ». S'il considère que la philosophie générale du mouvement repose sur deux piliers, le progressisme et l'émancipation, il l'admet : « On est passé un peu vite aux travaux pratiques [...]. Tout ça s'est fait très vite, ça n'a pas vraiment été théorisé dans un livre. »

Joachim Son-Forget préfère se plonger dans le programme présidentiel pour en rechercher le sens profond. « À mon avis, il est à la fois d'offrir plus de libertés et aussi plus d'égalité des chances. C'est ce qu'Emmanuel Macron avait dit devant les gamins en classe, dit-il, en référence à son apparition dans l'émission Candidats, au tableau ! Les gens de droite sont plus attachés à la liberté, les gens de gauche plus attachés à l'égalité, et entre les deux, vous avez la fraternité. C'était vachement beau comme truc », se rappelle l'élus.

<https://youtu.be/54rzz74ikLI>

Pour extraire la substance du programme, il se propose de le détricoter en appliquant la méthode du retro-engineering : « On peut très aisément dégager des concepts qui permettent, en les mettant en perspective avec des interviews d'Emmanuel Macron, de comprendre très bien le fond de sa pensée. » Les éléments doctrinaux qui sous-tendent demain les prises de position de la République en marche sont également à chercher du côté de Paul Ricœur, maître à penser du président, que cite Joachim Son-Forget : « Une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes. » [...] Les Français ont choisi une offre relativement libérale, mais elle donne sa chance à tout le monde, et dans un cadre de réussite européenne. Ce sont trois piliers de Ricœur qui guident mon action. » En définitive, rien n'est pour l'heure mis en place pour dépasser l'actuel statut de machine à légiférer de la majorité parlementaire et sortir de la tête d'Emmanuel Macron.

VI) Vallaud (PS): Dussopt a "craché au visage" des députés



Par AFP

Le porte-parole du groupe Nouvelle gauche à l'Assemblée nationale, Boris Vallaud, a jugé lundi qu'en acceptant d'entrer au gouvernement, Olivier Dussopt avait "craché au visage" de ses camarades députés socialistes.

Comme on lui demandait sur franceinfo s'il avait été surpris par l'entrée au gouvernement du député PS de l'Ardèche, nommé secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, M. Vallaud a répondu: "Surpris? Je ne m'y attendais pas. Quand on n'est que trente, on prend ça aussi de façon très personnelle, comme s'il venait, je vous le dis franchement, de nous cracher individuellement au visage".

"Mais malheureusement, je ne découvre pas que l'on est prêt à se vendre pour un plat de lentilles. Je trouve que quand on est trente à se serrer les coudes, à se préoccuper de savoir comment on se redresse, comment on se refonde, je trouve que la jouer +perso+, c'est pas très correct vis-à-vis des collègues", a-t-il critiqué.

"Ce qui m'importe, c'est moins Olivier Dussopt que ce que Emmanuel Macron dit à travers cette nomination. Ça dit quelque chose de ce qu'il pense des oppositions", a-t-il ajouté.

Ancien camarade de l'ENA du président de la République, Boris Vallaud a indiqué ne pas avoir été lui-même sollicité par des proches du président pour entrer au gouvernement. "Il a eu la bonne idée de ne pas le faire", a-t-il dit laconiquement.



LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Dépenses des députés : Stéphane Le Foll se plaint de devoir garder ses tickets de caisse



BFM Politique/Capture d'écran

Par Pierre Chevillard

Invité de l'émission BFM Politique ce dimanche 3 novembre, le député Stéphane Le Foll s'est montré chagriné à l'idée de devoir "trimballer" tous ses tickets de caisse pour justifier ses dépenses, comme c'est désormais la règle...

Ne vous méprenez pas : dans l'idée, Stéphane Le Foll est favorable à la (modeste) refonte récente de l'IRFM, les fameux frais de mandat des parlementaires. "Il était temps de remettre de l'ordre dans tout ça. Certains achetaient des permanences puis les revendaient après...", concède l'ancien ministre de l'Agriculture sur le plateau de BFM Politique, ce dimanche 3 décembre.

Avec ce dépoussiérage des règles, voté dans le cadre de la loi de moralisation, les parlementaires ne pourront bientôt plus déboursier leur frais de mandat (quelque 5.730 euros mensuels) à leur guise : dès janvier 2018, ils devront en effet garder les justificatifs de leurs frais en vue de contrôles aléatoires.

"J'ai oublié de prendre le ticket. Qu'est-ce qu'on va me dire ?"

Cela, Stéphane Le Foll le digère mal : "Je vais être obligé de me trimballer", avec des tickets de caisse, se plaint-il. Et de citer un épisode, survenu avant l'émission, au moment de régler son petit noir du matin : "Là, le cafetier m'a dit 'Il faut pas oublier votre facture, hein monsieur le ministre, maintenant il faut vous justifier !... Et je lui ai dit, ben oui, alors donnez-moi la facture", raconte le député socialiste. Et comme cet exemple ne suffit pas à sa démonstration, il embraye sur un autre. Nous sommes cette fois sur l'autoroute pour Vire, dans le Calvados, il y a quelques jours. Le député doit régler le péage autoroutier, et la note est salée : 1,30 euro. Là, c'est le drame : "J'ai oublié de prendre le ticket. Qu'est-ce qu'on va me dire ?".

Petit hic dans cette histoire, que relève le journaliste de BFM : dans le vote du nouveau système d'indemnités, ce type de transactions n'entre pas en ligne de compte. En effet, les parlementaires ont pris grand soin de se garder une enveloppe à part, soit 600 euros, spécialement dédiés à ces petites dépenses quotidiennes. On est donc loin du rationnement...

VIII) Hollande candidat en 2022 ? Non vous ne rêvez pas : il fait tout pour !

L'ancien chef de l'Etat est hyperactif. Il en veut et il a les dents longues...



Benoît Rayski est historien, écrivain et journaliste. Il vient de publier *Le gauchisme, maladie sénile du communisme* avec Atlantico Editions et Eyrolles E-books. Il est également l'auteur de *Là où vont les cigognes* (Ramsay), *L'affiche rouge* (Denoël), ou encore de

L'homme que vous aimez haïr (Grasset) qui dénonce l' "anti-sarkozysme primaire" ambiant. Il a travaillé comme journaliste pour France Soir, L'Événement du jeudi, Le Matin de Paris ou Globe.

Entendez-vous ce doux murmure qui monte de nos campagnes et de nos bourgs? "François va revenir" souffle la brise. "François tu nous manques" disent les vagues dans un roulement impétueux. Oui des Vosges à la Pointe du Raz, de Dunkerque à Marseille la bonne nouvelle se répand.

"J'entends servir mon pays et ma famille politique" a dit François. Oui il a fait don de sa personne à tous ceux qui l'aiment!

Ses messagers sillonnent la France. Ils ont pour nom Michel Sapin, Bernard Cazeneuve, Stéphane Le Foll. A tous leurs interlocuteurs qui souffrent sous Macron ils apportent le baume de l'espoir : "François ne vous oublie pas : jour et nuit il pense à vous ».

Un jour qu'il était en Auvergne le puceau de Tulle (son Domrémy à lui) a entendu des voix. "Ne vois-tu pas dans quelle désespérance est le royaume de France ? Ne comprends-tu pas la noble tâche qui t'attend?". Et François a compris où était son devoir. Une seule différence avec la pucelle d'Orléans : il ne bosse pas pour un dauphin mais pour sa pomme!

François Hollande multiplie les déplacements et les rencontres. Il voit des intellectuels, des philosophes, des historiens, des journalistes, des gens de toute race et de toute classe, des patrons, des ouvriers. Et à chaque fois il a la phrase qui tue pour dire que l'usurpateur qui lui a succédé rue du faubourg St Honoré est honteusement méprisante avec les pauvres.

C'est que François Hollande a l'avenir devant lui. En effet il n'a pas été battu en 2017. Et pour cause : il ne s'est pas présenté. Il le regrette d'ailleurs selon des confidences faites à ses proches. L'ancien président estime en effet que s'il s'était porté candidat jamais Macron ne serait sorti du bois et il n'aurait fait qu'une bouchée du malheureux Fillon carbonisé par Pénélope.

Il faut le comprendre le François. Comment

pourrait-il accepter que ce soit Macron qui lui ait succédé? Ce petit freluquet dont il avait fait son conseiller... Ce blanc bec arrogant promu par lui au rang de ministre... Ce m'as-tu-vu qui ramène sa fraise avec sa Brigitte...

Non, non et non cela ne se peut! Vous avez encore des doutes ? Lisez ce que dit un de ses proches : "Il n'est pas candidat mais il fait tout pour que si ça se présente il le soit". Une autre bonne nouvelle : l'ancien président vient de recevoir le prix 2017 de l'humour politique. Il vous fait rire vous François Hollande ?

"atlantico
UN VENT NOUVEAU SUR L'INFO

IX) Une épicerie d'alimentation générale transformée en supérette halal fermée par la justice



GODONG / BSIP

Par Magazine Marianne

Marianne

Le tribunal de Nanterre a tranché ce lundi 4 décembre un litige entre l'office HLM de Colombes (Hauts-de-Seine) et le gérant d'un commerce accusé de vendre quasi exclusivement des produits halal alors que son bail prévoit de respecter un critère "d'alimentation générale ».

La justice tranche pour le bailleur 15h30

Résiliation du bail et expulsion du gérant. Le tribunal de Nanterre a ordonné la fermeture de l'enseigne Good Price de Colombes, un magasin d'alimentation générale devenue une supérette halal en dépit des conditions initiales du bail commercial qui stipulaient l'obligation de maintenir un critère "d'alimentation générale". "L'orientation spécifique de l'activité vers la vente de produits destinés non pas à toute clientèle mais à des acheteurs spécifiques (produits halal, produits orientaux) est restrictive et ne correspond pas à la notion large d'alimentation générale", ont estimé les magistrats.

Un commerce d'alimentation "généraliste" mais qui ne vend ni vin, ni porc. A Colombes, dans les Hauts-de-Seine, malgré l'obligation stipulée dans le bail de son local commercial de respecter un critère "d'alimentation générale", le gérant de l'épicerie Good Price a choisi de se spécialiser dans les produits halal. Attaqué en justice par le propriétaire des lieux, l'office HLM de la ville qui souhaite rompre le bail pour "non-respect" des

clauses, il comparaît ce lundi 4 décembre devant le tribunal de Nanterre.

Interrogé en août 2016, lorsque l'office HLM a porté l'affaire en justice, le gérant a expliqué sa démarche ainsi : "Je fais du commerce. Je regarde autour de moi et je cible ce qui peut s'y vendre". Un avis que ne partage pas l'avocat du bailleur, Me François Meyer. "C'est un dossier tout de même assez simple, a déclaré celui-ci lors d'une première audience en octobre. Dans les clauses du bail, il y a une mention pour que ce commerce soit généraliste. Or là, il s'agit d'une alimentation particulière. A 96%, elle vend des produits halal. »

"Une épicerie communautaire"

Un commerce peut-il être considéré comme généraliste s'il vend 96% de produits halal ? C'est tout l'enjeu de l'audience. Car Good Price et son avocate réfutent l'accusation, qu'ils considèrent bancale dans la mesure où, selon eux, "le chiffre de 96% ne correspond pas à la réalité". S'agissant de l'alcool par exemple, "on nous reproche de ne pas vendre de vin, or c'est une activité annexe, plaide l'avocate. Le vin ne fait pas partie de l'alimentation générale. C'est ce que l'on appelle un complément, donc il n'y a pas d'obligations".

Quant aux marques françaises qui seraient absentes dans les rayons du local commercial, pour l'avocate de Good Price, l'accusation est une fois encore infondée. De nombreuses marques bien connues seraient en vente dont les produits de la célèbre enseigne "Haribo, qui n'est pas halal". Mais pour la mairie, dirigée par Nicole Goueta (Les Républicains) et à l'origine de la plainte, la supérette se présente comme "une épicerie communautaire" et sa politique de vente "correspond à une pratique religieuse".

**A Suivre...
La Presse en Revue**